transitionsenergies.com

# Eoliennes en mer, la machine à dilapider des dizaines de milliards est en marche

*La rédaction*

6–8 minutes

---

Comment jeter des dizaines de milliards d'euros par les fenêtres ? Il faut demander au gouvernement Lecornu qui possède la recette. Les finances publiques de la France sont dans une situation catastrophique. L'endettement est hors de contrôle, la charge de la dette ne cesse d'augmenter année après année et le gouvernement est incapable de limiter le déficit budgétaire et d'enrayer les déficits de l'ensemble des services sociaux. Et pourtant le consommateur, via sa facture d'électricité, et le pays (c'est-à-dire le contribuable) vont investir des dizaines de milliards d'euros dans le développement de parcs éoliens marins pour produire une électricité très coûteuse (la plus coûteuse de tous les renouvelable) et en plus inutile. La France produit déjà en surabondance une électricité décarbonée à plus de 95%. Un appel d'offres vient pourtant d'être lancé portant sur 11 futurs parcs. Une façon de rendre les choses irréversibles avant l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Parmi les multiples travers de la trop fameuse PPE3

(Programmation pluriannuelle de l'énergie version 3), imposée en force par le gouvernement Lecornu en violant au passage les droits du Parlement, il y a des investissements massifs et inutiles dans l'éolien marin. Rappelons que la France produit en surabondance, 20% à 25% de plus que ses besoins, une électricité décarbonée à plus de 95%. Le pays n'a nul besoin de se doter de capacités importantes de productions éoliennes marines qui sont non seulement intermittentes, il faut du vent, mais sont aussi et de loin les plus coûteuses des productions renouvelables. Les équipements sont très onéreux tout comme les coûts d'installation et de maintenance sans parler des dépenses faramineuses de raccordement au réseau électrique, supérieures à 1 milliard d'euros par GW (Gigawatt) de puissance installée.

Du coup, l'équilibre économique impossible de l'éolien marin n'existe que par des subventions publiques massives, d'un Etat français surendetté, et par l'augmentation continue des factures d'électricité, notamment pour financer l'élargissement du réseau via le Turpe (Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité) qui représente déjà un tiers (32%) de la facture des particuliers.

## En théorie, 100 euros par MWh produit

Cela n'a pas empêché le moins du monde le gouvernement Lecornu, très sensible aux pressions du lobby éolien, de promulguer la PPE3 et de vanter sans cesse l'éolien marin. La notion même d'intérêt général est totalement ignorée... C'est particulièrement flagrant

avec la publication par la CRE le 12 juin dernier de l'AO10 éolien en mer. Il s'agit, dans la novlangue administrative, de l'appel d'offres portant sur 10 GW de capacités répartis entre 5 GW d'éolien posé et 5 GW d'éolien flottant, le tout sur 11 futurs parcs répartis sur l'ensemble des façades maritimes françaises. Une façon de rendre les choses irréversibles avant l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Le plus intéressant est que le prix moyen pondéré des projets attribués doit être en théorie au maximum de 100 euros par MWh produit, ce qui est déjà considérable, au moins le double du tarif moyen du marché selon la Cour des comptes. Si le seuil est dépassé, les projets les plus chers pourront être écartés indique le cabinet de Maud Bregeon, la ministre déléguée de l'Energie. Mais il s'agit de pure rhétorique pour limiter les critiques. Car ce seuil sera automatiquement dépassé, notamment sur les projets éoliens flottants compte tenu du seul coût des équipements. Et le coût dit complet de l'éolien en mer, tout compris, est nettement plus élevé que 100 euros par MWh, certains calculs sont supérieurs à 300 ou 400 euros par MWh. Une pure folie économique et financière...

## Habillage de communication

*« Les 100€/MWh ne sont pas pris au hasard. Ils résultent d'un retour d'expérience sur l'ensemble des appels d'offres et d'une connaissance assez fine de la manière dont les développeurs se positionnent en matière de prix. Les développeurs ont des stratégies commerciales*

*complexes qui se jouent sur beaucoup de sites. Nous sommes confiants sur la possibilité d'atteindre ce prix* » écrit le ministère de l'Energie. De qui se moque-t-on ?

Toujours dans l'habillage de communication, le cahier des charges intègre pour la première fois des critères de résilience. Ce qui ne veut rien dire. Les critères d'éligibilité doivent aussi favoriser les constructeurs européens… qui de toute façon importent la plupart de leurs composants de Chine ou d'usines chinoises installées sur le sol européen.

## Contrats pour différence garantis pendant 25 ans…

Le dispositif d'aide publique passe par le système des contrats pour différence. C'est-à-dire que l'Etat garantit pendant 25 ans… le prix de vente de toute l'électricité produite par le parc et paye la différence si le prix de marché est inférieur à ce tarif. Ce qui pour 100 euros le MWh est le cas en France 90% du temps. Si le prix de marché est éventuellement supérieur au prix garanti, le parc rétrocède la différence à l'Etat. Il y aura par ailleurs une prime destinée à inciter les exploitants à effectuer la maintenance lorsque les prix de l'électricité sont les plus bas et donc le coût pour l'Etat de la garantie des prix le plus élevé. Il l'est par exemple en ce moment tout les jours quand avec ce que les experts appellent la cloche solaire, le pic de production d'électricité solaire de la mi journée, les prix de l'électricité s'effondrent et deviennent souvent négatifs…

La PPE 3 prévoit une capacité de 15 à 18 GW d'éolien en

mer et une production d’environ 59 TWh en 2035. Les coûts directs du soutien aux renouvelables intermittents pourraient dépasser 200 milliards d’euros d’ici 2060 dont près de 100 milliards relevant de la PPE3 exclusivement. Les coûts indirects liés à la modernisation et l’adaptation du réseau électrique, sont estimés à 200 milliards d’euros d’ici 2040 par RTE et Enedis. Il faut y ajouter les pertes d’EDF, du fait de l’effacement de son parc nucléaire qui réduit son chiffre d’affaires et augmente le coût de la maintenance des réacteurs. Elles représentent plusieurs milliards d’euros. Et tout cela pour des capacités supplémentaires de production d’électricité dont le pays n’a nul besoin !